

CONCEPT PEDAGOGIQUE

Partie Parents

01/10/2025

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	2
2.	ORGANIGRAMME	3
3.	Rôle, MISSION ET FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE	4
	Ensemble, accompagnons l'évolution de votre enfant en développant ses compétences.	4
4.	VALEURS DE REFERENCE	6
5.	Encadrement et accompagnement pédagogique	7
6.	PROCESSUS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION	8
7.	OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES PARENTS	9
8.	SATISFACTION DES PARENTS	11
9.	ENTRETIEN ET ADAPTATION	12
10.	ACCUEIL DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN ET DANS LE LIEU DE VIE	14
11.	PARTICIPATION SOCIALE ET ENCOURAGEMENT LINGUISTIQUE	18
12.	LES REPAS.....	19
13.	BIBERONS.....	22
14.	SOINS ET HYGIENE	23
15.	APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE	25
16.	SIESTES	26
17.	OBJET TRANSITIONNEL.....	27
18.	JOUETS PERSONNELS	28
19.	LES PETITS BOBOS.....	29
20.	RANGEMENTS ET ORGANISATION DES ESPACES	30
21.	SYSTÈME DE REFERENCE	31
22.	ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS	32
23.	DEPISTAGE.....	33
24.	MOT DE LA FIN.....	34
25.	Ensemble des protocoles, processus et ANNEXES	35
	DEROULEMENT TYPE D'UNE JOURNEE A LA CRECHE	36

1. INTRODUCTION

Ce projet éducatif a été réalisé par l'équipe éducative au printemps 2019. L'équipe s'est séparée en 3 groupes et chaque groupe a mené une réflexion sur les différentes thématiques d'accueil en crèche. Le projet a ensuite été validé par l'équipe éducative ainsi que par les membres de La Commission de surveillance.

Durant la période du Covid-19, entre mars et mai 2020, nous avons réfléchi, discuté et modifié ce document pour en arriver à la version actuelle. Nous prenons le temps chaque année de le faire évoluer selon nos pratiques ou selon les différents changements que nous effectuons en cours d'année.

Ce projet évolue au fil des années, il est considéré comme étant « vivant » et de ce fait, doit évoluer. L'équipe éducative peut à tout moment l'analyser et demander des ajustements.

Afin de simplifier la lecture, le féminin est utilisé dans le présent formulaire pour désigner les deux genres, lorsque celui-ci désigne l'équipe éducative.

La crèche les Razmokets est devenue une structure d'accueil communale en 2012. Suivant l'évolution de la société, elle s'est peu à peu agrandie.

Elle a dû déménager en fin d'année 2018 pour des locaux plus grands et peut, dès lors, accueillir 18 enfants au maximum par jour.

Selon le déroulement de la journée, les enfants sont séparés en 4 groupes d'après le développement de chaque enfant ainsi que ses compétences. Voici les différents groupes d'une journée type

- Le groupe des Crocodiles pour les enfants de 3 mois à 16-18 mois environ.
- Le groupe des Kangourous pour les enfants de 17-19 mois à 30 mois environ.
- Le groupe des Girafons pour les enfants de 2 ^{1/2} à 3 ^{1/2} ans environ (si nombre d'enfants minimum atteint).
- Le groupe des Girafes pour les enfants de 3 ^{1/2} ans environ jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire.

Les groupes des Kangourous, Girafons et Girafes se partagent la grande salle de vie ainsi que la salle de sieste des grands.

Le groupe des Crocodiles possède sa propre salle de vie, au même étage que les autres groupes.

Dates et heures d'ouverture :

La crèche est ouverte 235 jours par an. Elle ouvre du lundi au vendredi de 6h45 à 18h15.

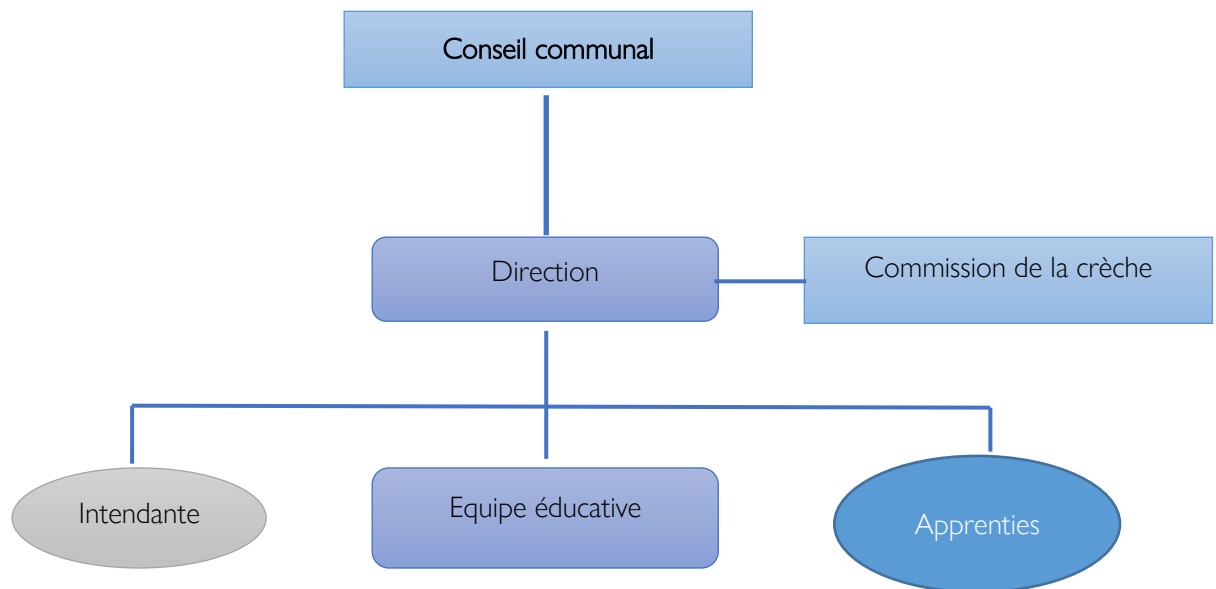
La crèche ferme une heure avant (17h15) la veille des jours fériés.

Les parents doivent arriver à **18h00 au plus tard** afin d'avoir le temps de recevoir les transmissions de l'équipe sur la journée de son enfant et d'avoir le temps de l'habiller avant 18h15.

Les dates de fermetures annuelles sont annoncées à la fin de l'année, pour l'année suivante. La liste des vacances et jours fériés se trouve sur le site internet www.sonvilier.ch et sur l'application Meeko family.

Les parents sont priés de nous annoncer les absences de leur enfant (vacances ou maladie) dès qu'ils ont l'information. Ceci nous permettra de nous organiser au mieux l'accueil de tous les enfants. Il est possible à cet effet, d'utiliser l'application Meeko family.

2. ORGANIGRAMME



L'équipe éducative est actuellement composée de :

1 Directrice	Juliane Gaudenzi	60%
6 ASE		390%
3 Apprenties	Formation sur 3 ans	

Nous avons également un pool de remplacement sur appel.

Durant les heures creuses, notamment entre 12h30 et 14h30, l'équipe éducative travaille à effectifs réduits afin de laisser un moment de pause à chacun. Cependant, l'équipe est immédiatement à disposition en cas de besoin, restant dans les locaux de la crèche ou à proximité directe.

En cas de besoin, l'équipe peut également, sur leur temps de pause, être amenée à faire une réunion d'équipe, demandée soit par l'équipe, soit par la directrice.

Dans la mesure du possible, l'absence de la direction est planifiée et organisée en avance. Cependant, en cas d'urgence, l'équipe prend le relais.

Une absence de longue durée sera discutée et organisée par le Responsable de dicastère de la crèche.

Ensemble, accompagnons l'évolution de votre enfant en développant ses compétences.

Telle est la mission de la crèche des Razmokets.

La Crèche offre un accueil professionnel de qualité aux enfants et aux parents résidant sur la Commune de Sonvilier et environs. Pour cela, nous disposons de plusieurs outils professionnels :

- Des **activités diversifiées et adaptées** au stade de développement de l'enfant, qui favorisent son développement global et son autonomie.
- Une **équipe formée** permettant d'assurer le bien-être physique, psychique et relationnel de l'enfant, tout en respectant son intégrité, en ajustant au quotidien son action notamment en séparant les enfants par petits groupes d'âge.
- Des **moyens de communication** permettant les échanges quotidiens lors de l'accueil et du départ de l'enfant et d'autres échanges plus ponctuels lors d'entretiens. Ceci permet d'effectuer un travail de partenariat avec les parents, le réseau familial et les différents partenaires qui gravitent autour de la famille. Une communication régulière et soutenante entre équipe et parents ainsi que des entretiens sont indispensables pour une bonne communication.
- Des **outils d'observation**, afin de suivre au mieux le développement de l'enfant, de répondre au mieux à ses besoins, et si cela s'avère nécessaire, de signaler aux parents un éventuel développement atypique de leur enfant.
- Un **système de référence** qui permet à une professionnelle d'être plus engagée que les autres sur le plan relationnel avec l'enfant et sa famille. Dès l'entrée de l'enfant à la crèche, l'éducatrice-référente va faire connaissance avec l'enfant et ses parents lors de l'entretien parental. Elle le suivra ensuite lors de la période d'intégration,

Comme le relève le Conseil Fédéral¹, les établissements d'accueil de la petite enfance ont un rôle primordial dans la politique social : *« Elle (la politique de la petite enfance) contribue à ce que les enfants grandissent sainement et en toute sécurité, pour qu'ils puissent plus tard prendre part à la vie sociale et au monde du travail. »*. Nous avons pour rôle de *« renforcer les bases du développement des enfants »* « pour que chaque enfant puisse exploiter tout son potentiel au cours de son développement ».

De ce fait, la crèche offre non seulement un accueil des enfants, mais aussi un lieu de socialisation, de soutien à la découverte et à son développement. De plus, elle offre à la famille une possibilité **de co-éducation**, de soutien et de conseil. En effet, nous avons des formations théoriques et l'expérience du terrain qui permettent d'accompagner au mieux l'enfant dans son évolution et sa famille dans son rôle éducatif. Nous sommes

¹ [Politique de la petite enfance et rôle de la Confédération : état des lieux \(admin.ch\)](#)

compétentes dans les domaines variés liés au développement de l'enfant et l'éducation tels que : l'alimentation, le sommeil, la motricité, la cognition, le langage, l'acquisition de la propreté, le psychosocial, le psychoaffectif, ainsi que pour accompagner les familles dans tous les évènements que l'enfant peut avoir à traverser dans sa vie : maladie, arrivée d'un petit frère ou petite sœur, comportements problématiques, etc.

Les rôles et mission de chaque employée de la crèche sont définis dans leur contrat et cahier des charges.

4. VALEURS DE REFERENCE

Afin de collaborer et d'accompagner au mieux les enfants et leur famille, nous avons relevé 5 valeurs essentielles à notre Crèche les Razmokets. Ces valeurs dictent nos manières de fonctionner autant avec les enfants, les parents que les collègues. Ils sont le moteur de nos actions et décisions.

la sécurité – le respect – la tolérance – la confiance – l'autonomie

5. ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Chaque groupe est encadré par un ou plusieurs membres du personnel en répondant aux normes établies par le canton de Bern. La plupart du temps, nous sommes même au-delà de ces normes afin de proposer un accueil qui respectent les besoins de l'enfant, son rythme, son évolution ainsi que ses compétences.

Sans cesse, l'équipe remet en question ses pratiques pédagogiques. En 2021, nous avons notamment discuté de notre approche des « **douces violences** » comme peut l'exposer, notamment, Christine Schuhl dans plusieurs de ses œuvres. Toute l'équipe éducative a également suivi une formation intitulée « **Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent** » mise en place d'après le livre éponyme de Adele Faber et Elaine Mazlish. Tout ceci dans le but d'unir l'équipe sur une même ligne pédagogique en se basant sur un accompagnement de bienveillance, d'empathie, de confiance, d'écoute et de bientraitance.

En 2019, l'équipe s'est formée au **portage en crèche**. De ce fait, quelques personnes de l'équipe sont autorisées à utiliser un porte-bébé respectant la physiologie de l'enfant. Ce portage est utilisé quand l'équipe ressent le besoin pour le bien-être de l'enfant, jusqu'à un certain âge et sur de courts moments. Les personnes n'ayant pas la formation ne sont pas autorisées à porter l'enfant de cette manière.

Dans le groupe des Crocodiles, nous veillons à tendre au plus près du concept de « **motricité libre** » mis en avant notamment par la pédagogie Loczy. Cela part du principe que l'enfant est capable de développer ses compétences motrices de manière autonome, sans qu'il n'y ait besoin d'une intervention directe de l'adulte. Pour que cela puisse être possible, il faut que l'enfant soit un maximum au sol dans un environnement qui lui permet d'être en sécurité et d'avoir envie de bouger. Ainsi nous ne mettons pas les enfants sous une arche de jeux d'éveil ou dans les transats en dehors des moments de repas. En effet, ces deux objets entravent les mouvements et n'encourage pas l'enfant à bouger. Cela bien évidemment en respectant les besoins de chaque enfant (certains ne sont pas habitués à être au sol à la maison, alors nous nous adaptons à lui pour vivre les transitions entre la maison et la crèche en douceur).

Nous encourageons les enfants à découvrir leurs mouvements par eux-mêmes. De ce fait, nous évitons de mettre un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise auparavant par lui-même (assis entre des coussins ou en le tenant par les mains pour qu'il se mette debout). Cela évite des surtensions musculaires et des accidents car l'enfant ne saura peut-être pas se sortir de cette position. En effet, imaginer que l'on vous pose debout en haut d'un grand poteau au milieu d'un océan, vous seriez crispé, tendu, peut-être apeuré si vous ne savez pas nager et totalement dépendant de la personne qui vous a mis là pour sortir de cette situation sans vous faire mal. Alors que si vous avez nagé jusqu'au poteau, grimpé à celui-ci et que vous vous êtes mis debout par vous-même, il sera bien plus simple et sécurisant pour vous de redescendre.

De plus, nous ne possédons pas de youpala. En effet, cet objet n'est pas réputé bon pour le développement psychomoteur de l'enfant.

Dans nos actions au quotidien, nous nous inspirons également de la pédagogie développée par **Maria Montessori**, souvent résumée par sa célèbre phrase : « **Aide-moi à faire seul.** ». Pour cela, nous pensons au mieux non seulement l'aménagement de l'espace, mais aussi nos gestes et paroles auprès des enfants afin que les enfants soient le plus autonomes possible. Nous les encourageons à se servir et manger seul à table, à s'habiller et se déshabiller seul au moment des sorties ou de la sieste, à maintenir leur environnement de jeu agréable et propice aux découvertes notamment par le rangement. Pour cela, nous savons nous mettre en retrait et observer l'évolution de chaque enfant afin de savoir lui apporter juste l'aide nécessaire afin qu'il développe au mieux son autonomie.

6. PROCESSUS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Le premier contact que les parents ont est avec la direction de la crèche. C'est elle qui est à même de dire si une place est disponible pour l'enfant. Elle convient avec les parents des jours, du taux de fréquentation de la crèche ainsi que de la date de début du contrat. La direction enverra, par mail, un lien permettant l'inscription.

Elle demande aux parents de se rendre sur le site internet de Sonvilier afin de lire les documents essentiels (Concept pédagogique, Règlement, Ordonnance, Maladies et médicaments).

La Commune de Sonvilier établi un contrat entre les parents et la Commune. De part leur signature, les parents acceptent le règlement de la crèche et tout autre document s'y rapportant, notamment ce concept pédagogique.

Parallèlement au bulletin d'inscription, les parents doivent se rendre sur le site www.Kibon.ch afin de renseigner les informations nécessaires à l'établissement d'un bon de garde.

Si les parents y ont droit, le montant du bon de garde sera déduit de la facture mensuelle.

Une personne diplômée prend alors contact avec les parents afin de fixer les adaptations et l'entretien parental.

Lors du premier entretien avec la référente de l'enfant, les parents pourront poser toutes leurs questions. A ce moment-là, les parents auront la possibilité de visiter l'institution et les différents locaux. La référente et les parents planifieront la période d'adaptation de l'enfant. Minimum 3 adaptations sont prévues. L'adaptation se déroule avant le début du contrat de l'enfant et est gratuite mais obligatoire.

La priorité est donnée aux enfants habitant Sonvilier ainsi qu'aux frères et sœurs des enfants fréquentant déjà la crèche.

7. OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES PARENTS

Chaque parent signant le formulaire d'inscription de la crèche déclare avoir pris connaissance du règlement de la crèche et s'engage à en respecter ses conditions.

Afin de créer un environnement sécurisant pour leur enfant et des liens de confiance, les parents sont également tenus de :

- Accompagner son enfant jusqu'au personnel éducatif afin d'échanger les informations spécifiques.
- Echanger les informations importantes dont l'équipe a besoin pour accueillir l'enfant :
 - Est-ce que l'enfant va bien ?
 - A-t-il passé une bonne nuit ?
 - A-t-il mangé, si oui, à quelle heure ? A-t-il changé d'alimentation ?
 - Y a-t-il un événement qui puisse troubler l'enfant ?
 - Quelle est l'heure de départ prévue ?
 - Avec qui l'enfant part-il ?

Une personne non inscrite sur le bulletin d'inscription (personne ressource) ne peut pas venir chercher l'enfant.

L'équipe éducative demandera une pièce d'identité, après avoir été avertie par les parents, lorsqu'une personne ressource autre que les parents viennent chercher l'enfant.
- Prévenir la structure lorsqu'ils n'amènent pas leur enfant à la crèche (maladie, vacances, etc) **le plus rapidement possible**.
- Dire au revoir à leur enfant et instaurer des rituels « naturels » (les parents déshabillent leur enfant à son arrivée, se font un câlin, etc).
- Respecter les consignes lors de maladie.

En tant que professionnelles de l'enfance, nous avons l'expertise et les connaissances de l'enfant de manière général, mais le parent est et restera toujours l'expert de son propre enfant. C'est lui qui le connaît le mieux. C'est au biais d'échanges et de collaboration entre nos connaissances mutuelles que nous pouvons accompagner au mieux l'enfant. Nous serons transparents dans nos retours afin qu'ensemble des solutions, améliorations, pistes puissent être trouvées.

En cas de maladie :

- Un enfant malade présentant un état fébrile et/ou un état général mauvais, présentant une maladie contagieuse (ou suspicion) (Covid-19, grippe, conjonctivite, gastro-entérite, pieds-mains-bouche, vomissements, diarrhée...) ne pourra pas être admis dans la structure. Il faut que celui-ci puisse participer **à toutes les activités de la crèche, sans restriction**.
- Un enfant ayant de la fièvre le matin ou dans les 24 heures précédentes ne pourra être admis à la crèche. En effet, la fièvre étant un symptôme d'autres maladies, nous ne pouvons prendre le risque de contaminer les autres enfants ainsi que l'équipe éducative.
- Si un bébé (3 mois à 17 mois) déclare la fièvre durant la journée (38° et plus), nous demandons aux parents, pour le confort de l'enfant et afin d'éviter toute transmissions (se référer au tableau maladies), de venir le chercher de suite et obligatoirement.
- Si un enfant de plus de 18 mois déclare de la fièvre durant la journée (38.5° et plus,) nous demandons aux parents, pour le confort de l'enfant et afin d'éviter toute transmissions (se référer au tableau maladies), de venir le chercher de suite et obligatoirement.

- **Les parents doivent signaler s'ils ont déjà administré un médicament à leur enfant**, avant de le conduire à la crèche. Ceci afin que l'équipe éducative puisse avoir une attention particulière quant au suivi de l'enfant. Cependant, nous n'acceptons pas un enfant ayant eu du paracétamol pour contrer la fièvre...

Il n'est pas rare de devoir administrer un médicament à un enfant, à la demande des parents. Dans ce cas, il est nécessaire de remplir et signer le formulaire adéquat.

Sur ce document figure le nom du médicament, la posologie, comment administrer le médicament (dans une cuillère, dilué dans de l'eau, etc) et à quel moment (pendant le repas, après,...).

Nous n'administrerons pas un médicament dont la date limite de consommation est dépassée, ou si nous soupçonnons les parents de faire de l'automédication (pour les médicaments délivrés sur ordonnance uniquement). Nous avons fait un tableau récapitulatif au niveau de l'administration des médicaments. Celui-ci se trouve sur le site internet.

L'équipe éducative se réfère aux tableaux maladies et médicaments mis en place afin de prendre une décision correcte.

D'autre part, nos valeurs nous recommandent de ne pas administrer un médicament si l'enfant n'a pas de symptôme. Dès lors, même si un parent nous demande d'administrer un sirop pour la toux par exemple et que l'enfant ne tousse pas du tout, nous ne le lui donnerons pas... Sauf avis médical évidemment.

8. SATISFACTION DES PARENTS

La satisfaction des parents nous tient à cœur. Dès lors, nous nous tenons à leur disposition pour toute remarque ou questionnement.

Chaque année, un questionnaire de satisfaction leur est envoyé. Il permet à la direction de constater dans quels domaines il est nécessaire de procéder à des améliorations, dans quels domaines les parents souhaitent des changements.

9. ENTRETIEN ET ADAPTATION

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille.

Le premier entretien permet aux parents de faire connaissance avec la référente de l'enfant. Ils pourront ainsi transmettre les informations importantes afin que l'équipe éducative puisse accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Cet entretien permet également de créer un premier lien de confiance entre l'équipe éducative et la famille, mais également de partager leurs demandes et leurs craintes.

L'adaptation est une période obligatoire et définie pour que l'enfant prenne le temps de découvrir la structure et ses acteurs sans la présence de ses parents. Ce temps permet à l'enfant de faire la connaissance des professionnelles qui l'accueilleront et de ses pairs.

La durée et le déroulement de l'adaptation sont définis au préalable avec les parents mais de manière générale, l'entrée à la structure d'accueil d'un enfant se fait de manière progressive et sa durée variera en fonction du besoin de chacun (parent, enfant et équipe éducative), jusqu'à ce qu'un réel climat de confiance soit établi.

Le premier moment que l'enfant passe dans la structure se déroule sur un temps relativement court pour permettre à l'enfant de vivre ce premier moment sans ses parents de manière la plus plaisante possible. Dans un second temps, selon son âge et ses besoins, l'enfant partagera un moment de repas ou de sieste. Il s'adaptera de cette façon progressivement à ce nouveau lieu. Par la suite, si l'enfant en a besoin, l'adaptation se poursuivra en augmentant le temps au sein de la structure. Sinon, en accord avec les parents, l'enfant commencera son horaire prévu. Dans la mesure du possible, c'est toujours la même éducatrice qui s'occupe de la familiarisation et l'adaptation de l'enfant qui arrive.

L'équipe éducative accorde de l'importance au temps d'adaptation et demande aux parents de respecter ce point. C'est un temps important pour tout le monde afin que l'enfant vive une séparation rassurante dans un environnement d'écoute et d'échange. Le but de cette période est que l'enfant et sa famille créent une relation de confiance avec les professionnelles qui s'occuperont de lui. Le temps d'adaptation est utile non seulement pour l'enfant et ses parents, mais permet également à l'équipe éducative de faire gentiment connaissance avec l'enfant.

- La référente de l'enfant prend contact avec les parents afin de fixer la date de l'entretien parental et les 3 périodes d'adaptation. Elles peuvent également être fixées au moment de l'entretien seulement.
- Lors de l'entretien parental, si l'enfant est présent, il peut rester jouer avec les autres enfants pendant que la référente et les parents partagent les différentes informations.
- La première adaptation dure 2h.
- La deuxième adaptation dure 4-5 heures, avec le repas. L'enfant reste seul.
- La troisième adaptation se fait sur la journée complète. L'enfant reste seul.

Les parents peuvent téléphoner pour se renseigner ou pour se rassurer, de même que la structure doit pouvoir joindre les parents à tout moment et ceci durant toute la durée de sa présence dans la structure. **Le ressenti des parents va influencer la réussite de l'intégration de l'enfant dans la crèche.** C'est la raison pour laquelle le rôle des parents et leurs sentiments sont importants. L'enfant pourra s'épanouir dans la crèche, que s'il ressent que ses parents sont en confiance avec le lieu d'accueil et ses acteurs. Le moment de l'adaptation va permettre au personnel éducatif, dans un premier temps, de connaître l'enfant dans sa globalité.

Les parents doivent accepter et respecter le temps d'adaptation. Il est important de les entourer, de les écouter, de les observer, mais également de les soutenir et de les rassurer lors de la séparation. Il est normal d'être inquiet.

Le personnel éducatif doit tout mettre en œuvre par son écoute, son empathie, sa disponibilité afin que les parents puissent nous confier leur enfant le plus sereinement possible.

L'éducatrice va énoncer quelques règles :

- Accompagner son enfant jusqu'au personnel éducatif afin d'échanger les informations spécifiques.
- Prévenir la structure lorsqu'ils n'amènent pas leur enfant à la crèche (maladie, vacances, etc).
- Dire au revoir à leur enfant et instaurer des rituels « naturels » (les parents déshabillent leur enfant à son arrivée, se font un câlin, etc).

Afin d'éviter des pertes, nous souhaitons que chaque objet appartenant à l'enfant (vêtements, doudous, pots d'alimentation, biberon) **soit étiqueté**. Les parents peuvent commander des étiquettes personnalisables sur des sites internet.

Les heures d'arrivée et de départ sont précisées dans l'Ordonnance d'organisation de la crèche. Il en est de même pour tout dépassement du temps réglementé ainsi que des retards à la fermeture de la crèche.

10. ACCUEIL DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN ET DANS LE LIEU DE VIE

Déroulement d'une journée type

Afin que les enfants puissent anticiper et ordonner leurs journées au sein de la collectivité l'équipe éducative a mis en place **des rituels** dans le déroulement de la journée à la crèche. Le rituel est une action répétée dans le temps quotidiennement. Les enfants n'apprécient pas l'imprévisible. Tous les rituels mis en place servent à structurer la vie quotidienne, et rassurer les enfants. Ces rituels répondent aux besoins des enfants qui ont encore besoin d'accompagnement dans leur apprentissage de la notion du temps. Dans le groupe des Crocodiles, les moments de la journée sont ritualisés (en petit groupe pour les plus grands, et propre à chacun pour les nourrissons). Il y a un processus de sieste par exemple, durant lequel l'enfant, habillé d'un sac de couchage, puis couché et/ou endormi comme à sa propre habitude. Il en va de même pour le moment du repas et du change.

Dans les groupes des Kangourous, Girafons et Girafes, c'est la journée dans sa globalité qui est ritualisée :

Accueil

Tous les jours, les enfants participent au rituel d'accueil durant la matinée. Cela permet de débiter la journée tous ensemble autour de chansons, météo, histoires et également cela permet à l'enfant de prendre conscience du groupe dont il fait partie, d'apprendre les règles sociales (chacun son tour, ne pas couper la parole, etc.). De plus, les chansons et histoires permettent de développer le langage sous différentes formes.

Activité ciblée

Après ce moment de regroupement, une activité planifiée avec des objectifs précis et ciblée sur une sphère spécifique du développement est proposée aux enfants. Par le biais de cette activité quotidienne, chaque semaine les enfants peuvent développer leur motricité fine et globale, leur langage, leur développement cognitif et leurs développements social et sensoriel. Cela peut être un parcours de motricité, un bricolage, de la pâte à modeler, du transvasement, une activité culinaire etc.

Sortie

Les sorties sont essentielles pour le bon développement de l'enfant. Cela permet d'être à l'air frais, de profiter des rayons du soleil, d'expérimenter de plus grands espaces, d'avoir plus de liberté et moins d'interdits. Les enfants peuvent ainsi courir, et bouger plus librement.

Le retour de promenade est ritualisé par le déshabillage, proposition d'aller aux toilettes, lavage des mains, puis l'arrivée dans la salle pour passer à table. Cela permet une meilleure hygiène et un moment calme durant le repas (pas besoin de se lever pour aller aux toilettes).

Le groupe des Kangourous et le groupe des girafes inversent l'activité et la sortie si le nombre de professionnelles le permet et suivant le nombre d'enfants. Suivant la dynamique de groupe, les groupes peuvent également être mélangés.

Sieste

Avant la sieste, une histoire est racontée aux enfants. Ceci permet un retour au calme. Un membre de l'équipe reste auprès des enfants jusqu'à l'endormissement de chacun et nous diffusons de la musique douce pour inciter à la détente. Un membre de l'équipe reste dans la salle jusqu'au réveil, si tel est le besoin de certains enfants.

Une caméra permet à l'équipe éducative de surveiller les enfants pendant la sieste. Celle-ci n'enregistre pas les images, mais fait uniquement de la diffusion en directe.

Temps calme

Lors du lever de la sieste, il est proposé aux enfants des jeux calmes tels que des puzzles, jeux de société, ou du jeu libre. Cela leur permet ainsi d'avoir un repère dans le temps et de savoir que d'autres enfants dorment encore. Pour les enfants qui ne dorment plus à la sieste ou qui ne font pas la sieste, font un temps calme dans une autre pièce que la salle de sieste. Ensuite, des activités comme : des jeux préscolaires, des puzzle, des jeux de sociétés ou de la cuisine leur sont proposées.

Activité de fin de journée

Après le goûter, nous proposons des activités moins dirigées pour la fin de journée. Cela peut être des histoires, du coloriage, des chansons, un temps de yoga, ou des sorties dans le jardin par exemple. Ces activités sont plus libres, car c'est à ce moment-là que les parents viennent rechercher leur enfant. De ce fait, l'enfant se sentira moins coupé dans son activité et sera plus propice à s'arrêter lors de l'arrivée des parents.

Changes

Nous changeons les couches des enfants dès que le besoin s'en fait ressentir. Cependant, des moments de changes à heures précises sont également définis. Ceux-ci rythment le déroulement de la journée.

Activités et jeux libres

L'équipe éducative veille à proposer des **activités variées**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, favorisant le développement de l'enfant. Le plaisir et l'intérêt de l'enfant sont primordiaux et privilégiés.

Le rôle de l'équipe éducative est de proposer une palette d'activités permettant aux enfants de s'éveiller. Tous les jours, une activité ciblée sur une sphère du développement différente est planifiée et organisée.

Le **jeu libre et le jeu symbolique** ont une grande place dans notre pratique quotidienne.

Jeu libre : Activité menée et choisie par l'enfant.

Jeu symbolique : Permet à l'enfant de vivre par le jeu, ce qu'il l'entoure : il joue à faire semblant. Il répète et imite les actions qu'il peut observer au quotidien.

Les jeux libre et symbolique permettent à l'enfant de développer non seulement son imagination, sa créativité, son autonomie, sa prise d'initiative et sa confiance en soi, mais aussi les habilités sociales telles que le développement du langage, la connaissance et la gestion de ses émotions, l'empathie et les règles de vie de société.

L'équipe éducative a un rôle important durant le jeu et le jeu symbolique. Elle doit rester attentive aux besoins et aux demandes des enfants afin de garantir des réponses adéquates. A chaque moment de jeux libres, un membre de l'équipe éducative se trouve assise au sol, à proximité des enfants. Cela permet d'avoir un repaire visuel pour les enfants, de se sentir en sécurité affective et physique. Les enfants vont plus spontanément vers les adultes quand ceux-ci sont assis au sol. Ce moment permet à l'équipe de pouvoir observer les enfants en plus petits groupes.

L'observation active des enfants et des actions qu'ils mènent, permet à l'éducatrice d'adapter son comportement, l'espace et le matériel. Selon Anne-Marie Fontaine (2011 et 2016), recentrer les questions d'observation sur les enfants permettrait d'effectuer des adaptations plus pertinentes. Car elles s'appuieraient sur les choix et les intérêts des enfants et non sur l'intérêt de l'adulte.

Cette attention particulière, permet également à l'éducatrice d'avoir une attitude de « guide-médiateur » (Cloutier, 2009, dans Cloutier, 2012, p.57). En effet, grâce à l'observation le professionnel peut collaborer avec l'enfant et l'accompagner dans sa zone de développement proximal².

Selon Cloutier (2012, p. 9-137), l'éducatrice utilise plusieurs « casquettes » qui sont complémentaires. En effet, en plus d'accompagner l'enfant grâce l'étaillage, il doit également agir en « guide-facilitateur ». Cela signifie qu'il créé un environnement adapté aux capacités, besoin et intérêts qui sont propres à chaque enfant. Ce qui permettrait à l'enfant de se sentir en sécurité et de pouvoir être plus autonome. Cette attitude veut que l'adulte soit réellement impliqué et disponible avec les enfants, tout en étant ferme et clair quand nécessaire. Il doit offrir un cadre « chaleureux, sécurisant et stimulant » (Cloutier, 2009, dans Cloutier, 2012, p.8). Cela créé un équilibre stable qui est fondamental à l'épanouissement de l'enfant.

La mise en place du matériel pour le jeu symbolique est une action éducative Le matériel doit être adapté aux enfants et à leurs besoins. Il est important que l'équipe éducative réfléchisse à celui qu'elle met à disposition ainsi qu'à son organisation dans l'espace.

Les connaissances théoriques sur le développement de l'enfant aident à ajuster et à favoriser un matériel adapté et de qualité. Cela permettra à l'enfant de s'amuser et s'épanouir selon ses intérêts et ses capacités. Il important que l'enfant puisse jouer de façon autonome quand il le souhaite. Cependant, afin de développer ses capacités, il doit tout autant se retrouver face à des défis appropriés à sa zone proximale de développement (Cloutier, 2012, p.135).

Pour cela, l'éducatrice peut se baser sur des grilles de développement et sur des théories qui abordent le jeu symbolique, comme celles présentées dans les chapitres précédents.

De plus, effectuer des observations afin d'étudier l'aménagement de l'espace, reste un moyen efficace pour effectuer des choix judicieux en tenant compte du point de vue de l'enfant. En effet, cela permet de remarquer ce qui attire l'attention des enfants et avec quoi ils aiment jouer.

Dans une crèche il est possible de mettre en place plusieurs coins prévus à cet effet. Cependant, il faut tenir compte de l'espace qu'il y a à disposition. En effet, il vaut mieux privilégier peu de coins, mais avec suffisamment de matériel varié et stimulant (Cloutier, 2012, p.132). Ces zones peuvent également évoluer au fil du temps et être transformées. Cependant, il est important de laisser à disposition le même matériel suffisamment de temps afin que l'enfant puisse l'explorer comme il le souhaite (Lavallée, Marquis, 1999).

L'équipe éducative a choisi le matériel en tenant compte de ces éléments :

- L'enfant agit et apprend par imitation. Dans le jeu symbolique, il utilise autant « l'imitation différée » (capacité d'imiter un modèle absent) (Bouchard, 2009, p.162) que l'imitation de ce qui l'entoure.
- Lors du jeu symbolique, l'enfant développe son imagination et sa créativité. Il invente des rôles, des scénarios et il peut également attribuer des significations à des objets qui ne sont pas réelles.
- Il est également important de proposer du matériel réaliste (Bodrova et Leong, 2003, dans Cloutier 2012) afin que l'enfant retrouve des repères et puisse faire des liens avec la réalité.
- L'enfant doit pouvoir être autonome dans le jeu, il est important de prévoir du matériel adapté à ses capacités et qui puisse être à sa portée.

² Cela peut être défini comme l'échelon qui se trouve entre ce que l'enfant peut faire seul et ce que l'enfant peut faire avec l'aide de quelqu'un, avant d'apprendre à le faire seul. (Étaillage)

- L'enfant doit pouvoir évoluer dans le jeu et dans son développement, il est important de prévoir du matériel qui lui demande de se dépasser (même si cela implique de l'étayage de la part de l'éducatrice), d'expérimenter des techniques afin d'apprendre à le maîtriser.
- L'enfant apprend des règles et des caractéristiques sociales au travers du jeu symbolique. Il est important de prévoir du matériel varié qui puisse lui présenter une grande palette de ce qui est le monde qui l'entoure (pas de jeux stéréotypés).
- Le développement et les intérêts des enfants du groupe

De plus, l'équipe a réfléchi à l'aménagement de l'espace afin de favoriser la sécurité physique et affective de l'enfant. En effet, cela est important pour qu'un enfant puisse s'épanouir et explorer son environnement.

Nous devons garantir la sécurité physique des enfants dont nous nous occupons. Pour ce faire, nous organisons l'environnement en suivant quelques règles de sécurité.

- Le matériel utilisé par les enfants est entretenu correctement (éliminer ce qui est cassé, coupant, etc.).
- La mise en place des meubles et des objets n'est pas une source de danger.
- Les éducatrice réfléchissent à des actions préventives. La prévention primaire est une action qui a comme but de retarder ou d'empêcher l'apparition d'un risque/danger (SPJ, SSP, SCAV, 2010). Il est important d'évaluer les facteurs de risque de prévoir des mesures adaptées afin de les éviter.
- Les éducatrice ont des « attitudes éducatives permettant de réduire les risques » (Gassier, Beliah-Nappez, Allègre, 2013, p.315). Cela signifie de montrer les risques aux enfants, leur expliquer ce que cela comporte et les sensibiliser à la prévention des accidents et à la prudence. (Gassier, Beliah-Nappez, Allègre, 2013, p.314). En effet, il est important de ne pas supprimer toute menace et d'étayer l'enfant afin qu'il puisse apprendre à les contourner.

En complément des jeux libres et symboliques, nous mettons en place, chaque jour, des activités selon les thèmes de développement (motricité globale, motricité fine, autonomie, cognitif,...).

11. PARTICIPATION SOCIALE ET ENCOURAGEMENT LINGUISTIQUE

Nous considérons que la participation sociale et l'encouragement linguistique sont deux piliers indissociables de notre projet éducatif. Nous veillons à les garantir de manière cohérente dans toutes nos activités quotidiennes et interactions.

Participation sociale

- Chaque enfant est reconnu comme acteur de la vie de la crèche : il a le droit de proposer, d'exprimer ses envies, de participer à des choix simples (par exemple le choix d'un jeu, d'un coin d'activité, d'un moment collectif).
- Les temps de transition (passage du jeu à l'activité, du repas à la sieste, etc.) sont conçus pour laisser des possibilités d'expression, de négociation et de coopération entre enfants.
- Le respect mutuel et la gestion collective de l'espace (rangement, partage du matériel) sont encouragés.
- L'équipe éducative veille à promouvoir l'inclusion : veiller à ce que chaque enfant — quels que soient son âge, ses aptitudes, son rythme — puisse prendre part aux activités.
- Nous favorisons les interactions entre enfants de différents âges (mixité des âges) pour encourager l'entraide, l'observation, l'imitation à certains moments de la journée.

Encouragement linguistique

- Nous favorisons un environnement langagier riche et diversifié : les adultes multiplient les échanges verbaux, posent des questions ouvertes, reformulent, prolongent les propos des enfants pour enrichir le vocabulaire.
- Les activités de comptines, histoires, chants, sont intégrées régulièrement dans la routine de la journée, à des moments divers (calme, rassemblement, transition).
- L'adulte observe et tient compte du niveau linguistique de chaque enfant : il modifie son langage (vocabulaire, longueur de phrase, structure de phrase) pour être compréhensible tout en étant stimulant.
- Nous portons une attention particulière aux enfants dont la langue de la maison diffère de la langue d'accueil ; nous soutenons la langue d'origine tout en offrant des occasions d'usage de la langue de la structure, pour créer des ponts.
- L'encouragement linguistique est intégré dans toutes les activités (pas seulement lors d'un "atelier langage") : les consignes, les jeux, les discussions, les explications contiennent un volet langagier implicite.
- Nous documentons le développement langagier des enfants (observations régulières, notes, échanges entre l'équipe) afin d'ajuster les interventions, de détecter des retards ou besoins spécifiques et d'adapter le soutien.
- Nous utilisons des supports visuels afin de communiquer la journée de l'enfant aux parents parlant peu ou pas le français.

12. LES REPAS

Pour les 3 groupes des grands :

Avant les repas, chaque enfant se lave les mains.

Nous chantons une chanson rituelle afin de se souhaiter bon appétit. Chaque enfant se sert des ustensiles dont il a besoin (couteau, fourchette, cuillère, verre et assiette en porcelaine pour les plus grands). Nous incitons les enfants à goûter les différents aliments, sans jamais les y obliger ou terminer leur assiette. Le premier service est fait par l'équipe éducative. Lorsqu'un enfant désire un supplément, il se sert seul. Nous avons défini un nombre maximum de service par type d'aliment afin que l'alimentation de l'enfant soit équilibrée et qu'il ne mange pas uniquement ce qui l'intéresse.

Nous sommes en partie responsable de l'éducation alimentaire de votre enfant quand celui-ci fréquente la crèche. De ce fait, nous n'entrons pas en matière lors de demande de parents concernant la substitution d'un aliment que l'enfant n'aimerait pas. L'enfant a le choix de manger les autres aliments proposés durant le repas.

Dès la fin du repas, les enfants débarrassent seuls leur assiette, verre et ustensiles. Ceci permet de favoriser leur autonomie et leur permet de se responsabiliser.

Lors d'intolérance ou d'allergie, nous discutons avec les parents afin de convenir la manière de faire selon l'allergie et demandons un certificat médical. En cas de demandes de régimes spécifiques (religieux) nous discutons avec les parents afin de trouver l'équilibre nécessaire entre leurs demandes et la confection des repas. Cependant, nous n'acceptons pas les demandes spécifiques pour convenance personnelle. En effet, en inscrivant votre enfant à la crèche, vous acceptez la vie en collectivité. Il ne nous est pas possible de répondre à ce type de sollicitation.

A la fin de repas, des lavettes humides sont proposées aux enfants afin qu'ils puissent se laver le visage et les mains.

Ils vont ensuite se laver les dents sous surveillance d'un membre de l'équipe.

Pour le groupe des bébés :

Les repas des enfants de 4 mois à 1 an (voir plus) doivent être apportés par les parents (purée, compote, lait et biberon).

Nous demandons que les nourrissons ne pouvant pas (encore) boire leur biberon seul, en ait eu un premier à la maison avant de venir à la crèche. Il ne nous est pas possible de donner le biberon à un enfant avant 9h. En effet, l'équipe en place, l'accueil des enfants et la préparation de la journée ne le permettent pas.

Pour les repas solides, les enfants de 4 mois à un an sont installés dans un relax, une chaise haute, selon leur développement.

Les petits pots (aliments faits maison ou achetés) doivent avoir été introduits 3x à la maison avant de les confier à la crèche pour le repas de l'enfant. En effet, de cette manière, nous évitons le risque d'une éventuelle allergie à la crèche.

De même, nous nous basons sur les recommandations de l'OMS par rapport à l'alimentation des bébés ou des enfants. De ce fait, si une quantité d'aliments est trop importante suivant l'âge de l'enfant (trop de protéines par exemple), nous nous permettrons d'en discuter avec les parents.

Nous sommes ouverts à la DME (diversification alimentaire menée par l'enfant) pour autant que l'enfant sache se mettre assis tout seul et que cette pratique ait été déjà mise en place à la maison avec succès. Les aliments proposés en DME doivent être préparés par les parents.

Nous ne proposons pas de repas lorsque le bébé ne montre pas de signe de faim (biberon, yaourt, fruits, légumes...). Nous attendons que celui-ci manifeste sa faim ceci jusqu'à qu'il rejoigne le groupe des kangourous. A partir de ce moment, les repas sont servis à heures fixes.

En effet, les enfants de cet âge-là doivent apprendre la faim afin de réguler leur appétit. Si l'adulte lui propose sans cesse une nourriture ou un biberon, le bébé ne pourra pas expérimenter cet aspect-là de l'alimentation.

Nous avons la formation et les connaissances nécessaires pour vous conseiller au sujet de l'alimentation de votre enfant. N'hésitez pas à demander des renseignements, des conseils, des avis.

Petit-déjeuner :

Les enfants peuvent bénéficier du petit-déjeuner de 8h00 à 8h30. Pour se faire, l'arrivée de l'enfant doit se faire avant 8h15. Dans le cas contraire, le petit-déjeuner doit être pris à la maison.

Le petit-déjeuner est composé de différents aliments changeant de semaine en semaine. Etant dans une démarche de limitation de sucre, nous leur proposons des petits-déjeuners salés ou des pâtisseries maison avec limitation de sucre. Quelques exemples :

- **Fruits**
- Œufs
- Viande séchée, jambon
- Pain maison, beurre
- Fromage frais
- Cake salé, crêpes, pancake sale ou peu sucré
- Roulé à la compote de fruits
- Bircher, granola maison

Dîner :

Pour les enfants plus âgés, L'hospice du Pré-aux-Boeufs livrent les repas, à 11h15.

Le Pré-aux-Boeufs n'utilise aucun pesticide pour leurs fruits et légumes. La viande provient en grande majorité de leur production. Le bétail est nourri de façon « saine ». Le poisson est du poisson frais, en grande partie.

Collations :

Une collation variée et équilibrée est proposée aux enfants vers 15h30.

Nous sommes dans une démarche de limitation du sucre. De ce fait, nous leur proposons des collations le moins sucrées possible et faites maison.

Nous faisons des activités cuisine avec le groupe des Girafes. En général, nous cuisinons des pâtisseries pour le goûter, dans lesquelles les fruits sont privilégiés.

Anniversaire :

Nous acceptons avec plaisir un gâteau pour l'anniversaire de votre enfant. Cependant, il est indispensable de nous faire une liste des ingrédients le composant afin de prévenir une éventuelle allergie ou intolérance d'un enfant.

13. BIBERONS

Le prénom du bébé, la dose (quantité d'eau et de poudre) sont mentionnés sur le biberon et la boîte de lait.

Les parents peuvent laisser un biberon pour le lait, un autre pour de l'eau ainsi qu'une réserve de lait à la crèche. Les boîtes de lait ouvertes se périment très vite (1 à 2 semaines suivant les marques). Les parents doivent être attentifs à ces dates-là ou nous préparer des quantités plus petites et indiquer le nom et prénom de l'enfant, la quantité d'eau et de poudre à mélanger.

Dans la mesure où il est plus pratique de voir la quantité de lait que l'enfant a bu, nous mentionnons la quantité de lait obtenue par le mélange eau + lait en poudre.

Les biberons sont préparés avec de l'eau préalablement bouillie. Si les parents souhaitent que nous utilisions de l'eau minérale, ils peuvent nous amener une bouteille avec le prénom de l'enfant.

Lait maternel :

Nous avons une procédure quant à l'utilisation de lait maternel. Nous la remettons aux parents dans le cas d'allaitement.

14. SOINS ET HYGIENE

Les changes :

Les principaux moments de change pour les enfants (groupe des grands) ayant encore des couches ont lieu :

- Le matin après le petit-déjeuner
- Après le repas de midi
- Après la sieste
- Avant le départ, vers 16h30

Ces moments ont été planifiés sur la journée, afin de ritualiser et structurer la journée. Toutefois, cela n'empêche pas de changer les enfants à tout moment, selon le besoin.

Le personnel a l'obligation de mettre des gants pendant les changes avec des selles ou dans les situations où il y a des infections cutanées et pendant l'application de la crème.

Les parents fournissent tout le matériel de change pour leur enfant (couches, lingettes humides ou sèches).

Les couches des enfants sont vérifiées et changées régulièrement.

La crèche fournit certaines crèmes : Oxyplastine, Bepanthen onguent.

Si les parents le désirent, ils peuvent apporter leur propre crème.

L'habillement :

Il est important que les parents habillent leurs enfants avec des vêtements fonctionnels (pas de salopette ou chemisier) pour tous les âges. Merci de penser au personnel s'il doit reboutonner 15 chemisiers dans la journée ! De plus, les enfants sont encouragés à s'habiller seuls dès le groupe des kangourous. **L'enfant doit être équipé lors des sorties avec des vêtements adaptés à la saison (bonnet, gants, habits chauds, bottes, pantalon de pluie, casquette, lunettes de soleil).**

De même, chaque enfant doit avoir des vêtements de rechange, adaptés à sa taille et à la saison. Nous demandons aux parents d'étiqueter les habits afin d'éviter les pertes.

En tout temps, l'enfant doit porter des sous-vêtements (culotte, caleçon ou couches) pour raisons d'intimité et d'hygiène.

Lors des sorties, nous mettons aux enfants de la crème solaire si nécessaire, fournie par les parents.

Lavages des mains :

Le lavage des mains s'organise de manière à favoriser l'autonomie de l'enfant. L'équipe éducative est vigilante au lavage des mains des enfants lors des moments suivants :

- En rentrant de la sortie ou du jardin
- Après chaque repas
- Après toute activité salissante
- Après le passage aux WC ou sur le pot

Brossage des dents :

La brosse à dent doit être fournie par les parents.

Après le repas de midi, nous effectuons le brossage des dents ainsi que le lavage des mains et du visage. Afin de favoriser le développement de l'enfant, nous le laissons commencer le brossage des dents seul et nous lui proposons notre aide s'il le désire.

Selon les dernières recommandations, 2 brossages quotidiens sont nécessaires.

Hygiène corporelle :

Les soins de douche ou de bain ne font pas partie des responsabilités de l'équipe éducative. Toutefois, la crèche dispose du matériel nécessaire à leur application en cas de nécessité (selles, vomissement, etc).

15. APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE

Il est important de rappeler que l'apprentissage de la continence est un processus naturel, qui se fait au rythme de l'enfant. Il n'y a pas d'âge fixe pour que l'enfant soit propre, et chaque enfant évolue à son propre rythme.

L'acquisition de la continence est un moment important dans le développement de l'enfant. C'est une étape qui lui permet d'acquérir une certaine autonomie et de prendre conscience de son corps.

Nous pouvons soutenir votre enfant durant cette étape que vous mettez en place au sein de votre foyer mais nous ne pouvons pas l'induire.

Nous pouvons lui proposer le pot (ou les wc) à plusieurs reprises sur la journée tout en lui laissant la couche entretemps. Dès que les accidents pipi sont minimes, nous pouvons lui enlever la couche. Nous ne pouvons enlever la couche si votre enfant n'est pas propre au niveau des selles.

Nous attachons une grande importance à l'autonomie et l'autodétermination de l'enfant. Ces 2 valeurs dictent nos actes et nos manières d'accueillir votre enfant durant sa journée de crèche.

En raison du nombre d'enfants que nous accueillons et la qualité d'accompagnement que nous avons à cœur de proposer, nous ne pouvons pas garantir un accompagnement de qualité pour chaque enfant si un nombre élevé d'accidents (urine ou selles) à lieu sur la journée.

Il est fréquent que des accidents arrivent à la crèche alors que votre enfant est propre à la maison. De nombreuses interactions ne lui permettent pas de se concentrer sur ses besoins à certains moments de la journée. Dans ces cas-là, très souvent, votre enfant ressent de la culpabilité, se sent en insécurité et perd confiance en lui. Par nos paroles et nos gestes, nous essayons de lui redonner confiance en lui et mettons des mots sur ce qui s'est passé. Son bien-être est primordial pour nous.

C'est pourquoi, nous avons pris la décision, en cas d'accident pipi, de lui demander ce qu'il préfère : mettre une culotte ou mettre une couche. Cela responsabilise l'enfant et lui permet d'être acteur de ses décisions.

En cas d'accident à répétition sur la journée, nous l'inciterons avec bienveillance au port de la couche en lui expliquant la situation.

Nous utilisons un tableau de récompense avec des stickers à coller pour motiver l'enfant à utiliser le pot ou les wc.

Si nous constatons que l'enfant est prêt à être propre et qu'il porte toujours des couches, nous en discutons avec les parents et leur proposons de les accompagner dans cette démarche.

En tout temps, l'enfant doit porter des sous-vêtements (culotte, caleçon) pour raisons d'intimité et d'hygiène.

Après avoir fait pipi, l'enfant s'essuie seul. Par contre, après avoir fait des selles, nous l'aidons à s'essuyer ou nous vérifions qu'il soit propre. Nous prêtons attention à vérifier qu'il tire toujours la chasse d'eau, qu'il laisse l'endroit propre et qu'il se lave les mains. Pour l'enfant plus grand, nous lui laissons de l'autonomie et lui faisons confiance en lui demandant s'il s'est lavé les mains.

16. SIESTES

Groupe des Crocodiles :

Les bébés sont couchés selon leur rythme, avec leurs objets transitionnels (doudou, lolette).

Un membre de l'éducative dépose délicatement le bébé dans son berceau ou dans le hamac et lui enclenche une veilleuse ainsi que des bruits blancs (si nécessaire). Les principes de précautions pour prévenir de la mort subite sont appliqués (chambre aérée, pas de petits objets dans le lit, pas d'attache lolette, pas de couverture et de coussins, etc.)

Une caméra locale est ensuite mise en fonction afin que l'équipe puisse entendre et voir ce qui se passe dans la salle de sieste.

Des draps et des sacs de couchage sont fournis par la crèche et lavés hebdomadairement. Les parents, s'ils le désirent, peuvent apporter un sac de couchage personnel pour leur enfant.

Groupe des Kangourous, Girafons, et Girafes :

Après le repas de midi, les enfants sont changés et légèrement dévêtu afin de faciliter leur endormissement. Nous procédons ensemble au lavage des dents.

Les enfants vont à la sieste avec leurs objets transitionnels. Une histoire leur est racontée. Une voire deux personnes restent dans la salle de sieste jusqu'à l'endormissement de tous les enfants.

Lors de la sieste, une personne de l'équipe éducative reste avec eux dans la salle jusqu'à leur endormissement.

Une caméra locale est ensuite mise en fonction afin que l'équipe puisse entendre et voir ce qui se passe dans la salle de sieste.



L'équipe éducative ne réveille pas les enfants avant 15h00, même selon demande des parents. Nous couchons les enfants tôt dans l'après-midi, vers 12h15. (Excepté pour les bébés).

A 15h00, si l'enfant dort encore, nous allons ouvrir la salle de sieste et commençons à ranger. Nous estimons en effet que si l'enfant dort, nous répondons à son besoin de sommeil ! (Excepté pour les bébés).

17. OBJET TRANSITIONNEL

Doudou :

Si un enfant est très attaché à son doudou, il peut le prendre avec lui. Au cours de la journée, nous encourageons l'enfant à aller poser son doudou dans l'endroit dédié. Nous préférons donner son doudou à un enfant plutôt que de le laisser dans une grande détresse.

Pendant les repas, les doudous ne sont pas à disposition des enfants. Cependant, l'équipe éducative peut installer le doudou afin que l'enfant puisse le voir en cas de besoin.

Pendant les promenades ou dans le jardin, on préconise de ne pas prendre le doudou. Ceci est une règle générale, mais l'équipe éducative agit dans un esprit de bon sens et s'adapte à l'enfant si celui-ci a besoin de son doudou.

Pour les enfants qui n'ont pas de doudou, nous conseillons aux parents d'apporter un objet (foulard, peluche, t-shirt) qui a une odeur familière.

Le doudou favorise la sécurité affective de l'enfant, en permettant de faire la transition entre sa maison et la crèche. L'enfant se sentira plus en sécurité, plus libre émotionnellement pour découvrir son nouvel environnement en ayant avec lui un objet (une odeur) connue.

L'enfant peut apporter maximum 2 doudous à la crèche et ceci pour autant qu'ils rentrent dans le casier vert de l'enfant.

Lolette :

Les parents peuvent laisser une lolette à la crèche.

Pour favoriser la communication, le développement du langage et les interactions sociales, la lolette est donnée selon le besoin de l'enfant au même titre que le doudou.

En règle générale, les 0-2 ans sont très attachés à leurs objets transitionnels. Nous les accompagnons progressivement à se détacher de ceux-ci avec la collaboration des parents. Certains parents souhaitent que leur enfant se sépare plus rapidement de la lolette. Nous allons tout mettre en œuvre pour respecter le désir des parents, mais nous allons également respecter le rythme et les besoins de l'enfant.

18. JOUETS PERSONNELS

Les jouets personnels (à l'exception des doudous ou objets de transition) ne sont pas autorisés à la crèche.

Cette mesure vise à éviter plusieurs difficultés auxquelles nous sommes confrontés :

- la perte ou l'oubli d'objets précieux pour l'enfant
- les conflits entre enfants autour d'un même jouet
- la casse ou la détérioration d'objets apportés
- risque d'étouffement pour nos bébés lorsque le jouet présente de petites pièces

Les parents ont la responsabilité d'expliquer la règle à la maison.

19. LES PETITS BOBOS

Lorsqu'un enfant se blesse, nous évaluons la gravité. Si la blessure est légère, nous avons une pharmacie qui contient :

- Compresses
- Désinfectant
- Sparadraps
- Bandes
- Crème Fenistil
- Crème et granules Arnica
- Sirop de Paracétamol

L'enfant est dans un premier temps rassuré, soigné et nous observons l'évolution. Si cela s'avère nécessaire, nous appelons les parents.

Nous inscrivons le fait sur la feuille de transmission afin que les collègues soient informées et puissent transmettre l'information aux parents lors du départ de l'enfant.

Un pédiatre de référence est à la disposition de l'équipe éducative pour toute questions. Il s'agit du Dr. Christian Dyroff, Rue du Temple 3, 2610 St-Imier, 032 940 15 15

En cas d'accident grave ou la vie de l'enfant est en danger, nous appelons en premier les secours et ensuite les parents.

En cas d'accident plus léger qui demande une visite médicale, nous demandons l'avis des parents pour appeler les premiers secours ou non.

20. RANGEMENTS ET ORGANISATION DES ESPACES

Le rangement est essentiel pour que l'enfant se sente en sécurité dans son lieu de vie. Cela lui permet ainsi de développer au mieux ses jeux et son imagination.

Nous incitons les enfants à aider l'équipe éducative à ranger avant les changements d'activités à l'aide d'une chanson.

L'organisation des espaces dans le groupe des Crocodiles

Dans le groupe des Crocodiles, nous avons organisé l'espace afin qu'il réponde au mieux aux besoins des tout-petits, soit le mouvement et la sécurité physique et affective. Nous avons des tapis au sol et modules de motricité (sortis à l'envie) qui permettent aux enfants de grimper et tomber sans se faire mal. Nous réservons un endroit sécurisé pour les plus petits des crocodiles. Nous avons instauré un espace « repas » qui permet aux enfants de manger dans le calme, depuis lequel nous pouvons toujours voir les enfants qui jouent et vice versa afin d'assurer leur sécurité physique et affective.

Le matériel est pensé et choisi pour convenir au développement et apprentissages des enfants du groupe tout en s'assurant que chaque objet soit sécurisé. Nous avons 1 hamac, 2 relax ainsi que 1 balancelle.

L'organisation des espaces dans le groupe des Kangourous, Girafes et Girafes

Dans ce groupe, les enfants se répartissent en petits groupes afin de pouvoir jouer au mieux.

Les groupes des grands peuvent bénéficier de la salle de sieste durant l'activité principale du matin, selon l'organisation de la matinée. Des barrières permettent également de diviser la salle de vie des Girafes en 2 suivant les moments de la journée.

Nous proposons régulièrement aux enfants un jeu de motricité globale. Ils apprécient de pouvoir tester leur équilibre et leur développement moteur.

21. SYSTÈME DE REFERENCE

La référente est une éducatrice, une personne plus engagée que les autres sur le plan relationnel avec l'enfant. Dès l'entrée de l'enfant à la crèche, l'éducatrice-référente va faire connaissance avec l'enfant et ses parents lors de l'entretien parental. Elle le suivra ensuite lors de la période d'intégration, puis sera attentive à son développement, son comportement, ses relations, ses compétences afin de faire des observations précises et pouvoir les retransmettre lors d'entretiens avec les parents ou d'autres professionnels entourant l'enfant.

Groupe des Crocodiles

Les membres de l'équipe éducative des Crocodiles sont référentes que de ce groupe-là.

Lorsque les enfants changent de groupe, ils changent d'éducatrice- référente également. Ceci permet d'assurer un meilleur suivi de l'enfant. En effet, la référente est choisie, entre autres par rapport aux horaires de chacun afin que leurs présences mutuelles à la crèche concordent au mieux.

Groupe des Kangourous, Girafons et Girafes :

Les membres de l'équipe éducative de ces groupes sont référentes que de ceux-ci.

Un entretien peut être organisé en tout temps, à la demande des parents ou de l'équipe éducative.

22. ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS

Les enfants à besoins particuliers sont accueillis à la Crèche les Razmokets, selon les capacités d'accueil. Nous accordons une attention particulière à leur suivi, par nos observations et entretiens (si nécessaire). L'enfant bénéficie d'un coefficient d'encadrement supérieur (1,5).

La mise en place de réseaux et de partenariat avec d'autres professionnels impliqués dans l'accompagnement (AEMO, AS, Croix-Rouge, SEI, Centre de puériculture, etc) peut être organisée.

Si l'accueil d'un enfant à besoins particuliers n'arriverait pas à être assuré de manière optimale pour l'enfant en question et le reste du groupe, des solutions adéquates seraient envisagées.

Au quotidien, des petits groupes sont créés durant les activités pour faciliter l'intégration de chacun et une attention particulière est offerte à ces enfants pour les encourager dans leur évolution.

Cependant, la crèche les Razmokets ne dispose pas d'infrastructure particulière pour l'accueil d'enfants (ou de parents) à mobilité réduite. La crèche dispose d'escalier à l'entrée et à l'intérieur.

23. DEPISTAGE

L'équipe éducative observe comment chaque enfant évolue dans le temps. Par ce biais-là, il est possible de repérer, selon nos compétences, un enfant qui rencontrerait certaines difficultés telles que de motricité, de langage ou encore de sociabilité.

L'équipe éducative explique en détail ses observations aux parents et ceux-ci, s'ils le souhaitent, peuvent demander conseil au pédiatre.

Nous ne sommes, en aucun cas, agréées ou compétentes pour poser des diagnostics, mais nous restons un appui pour les familles.

24. MOT DE LA FIN

« Seul on court plus vite, mais ensemble on court plus loin » proverbe africain

Modifications :

Journée type	Novembre 2019
Petit-déjeuner et collation	Novembre 2019
Sieste	Novembre 2019
Crème et médicaments	Janvier 2020
Organigramme	Février 2020
Projet d'exploitation en entier	Mars 2020
Séparation en 3 volets	Juillet 2020
L'ensemble du projet	Septembre 2021
L'ensemble du projet	Avril 2022
L'ensemble du projet	Avril 2023
L'ensemble du projet	Novembre 2023
L'ensemble du projet	Février 2024
L'ensemble du projet	Février 2025
L'ensemble du projet	Septembre 2025

25. ENSEMBLE DES PROTOCOLES, PROCESSUS ET ANNEXES

Les documents importants se trouvent sur le site internet de Sonvilier ([Crèche Les Razmokets - Municipalité de Sonvilier](#))

- Réglementation tarifaire
- Réglementation d'organisation
- Ordonnance d'organisation
- Concept pédagogique – partie parents
- Concept pédagogique – partie aménagement
- Tableau maladies et médicaments
- Autorisation d'administration de médicament
- Procédure en cas d'accidents

DEROULEMENT TYPE D'UNE JOURNEE A LA CRECHE

06h45 - 09h00	Arrivée des enfants
06h45 – 08h00	Jeux libres
08h00 - 08h30	Petit-déjeuner (arrivée des enfants au plus tard à 8h15)
08h30 – 08h45	Rangements et préparation activité
8h30	Séparation des groupes
08h45 – 09h20	Activité
09h20 – 09h30	Changes et rangements
09h30 – 9h45	Rituels d'accueil
09h45 - 11h00	Activité dirigée et sortie – les enfants sont séparés en 4 groupes
11h00 – 11h15	Arrivée des enfants pour le repas et l'après-midi
11h30	Départ des enfants inscrits le matin
11h15 - 11h45	Repas
11h45 - 12h15	Changes, WC, lavage des dents
12h15 - 15h00	Sieste
13h15 – 14h30	Arrivées des enfants inscrits l'après-midi
14h00 - 15h30	Changes
14h00 – 15h10	Puzzle, jeux de société, jeux individualisés, jeux libres
15h10 – 15h30	Rituels d'accueil
15h30 – 16h00	Goûter
16h00 – 18h00	Activités ou sortie
16h00	Regroupement de tous les groupes
16h00 - 18h00	Départ des enfants
18h00	Derniers retours aux parents
18h15	Fermeture crèche